

## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

### 24 décembre

**En 1617**, à *Paris*, après avoir dit adieu à ses paroissiens de Châtillon qui en ont été bouleversés, Monsieur Vincent, arrivé la veille dans la capitale, se présente aujourd'hui à l'hôtel des Gondi. Mme de Gondi, si malheureuse depuis son départ, et qui a tant fait pour que son directeur lui revienne, reçoit Monsieur Vincent "comme un ange du ciel", dit Abelly. Et dans une longue conversation entremêlée de larmes et de prières, elle montre à Monsieur Vincent que son désir de travailler au salut des pauvres gens des champs peut être satisfait, puisque c'est huit mille âmes de paysans qu'elle lui confie, s'il consent à être l'aumônier de sa maison et de ses terres<sup>1</sup>.

**En 1703**, à *Versailles*, le roi Louis XIV, nomme à l'évêché d'Agen, *François Hébert*, curé de Notre-Dame de Versailles depuis dix-sept ans... Deux sortes de motifs ont été invoqués pour expliquer l'élévation à l'épiscopat de ce fils de Monsieur Vincent : les amis puissants que le curé de Versailles comptait à la Cour, voulurent, dit-on, compenser ainsi leur propre déception d'avoir vu notre récente Assemblée générale laisser de côté François Hébert et lui préférer François Watel comme supérieur général. D'autres pensent que Mme de Maintenon, directrice de Saint-Cyr, très mortifiée de ce que le Curé de Versailles n'ait pas voulu assister aux représentations d'Esther données par ses jeunes filles, aurait été très heureuse de trouver cet élégant procédé pour éloigner de la Cour François Hébert... Si l'on se rappelle qu'Esther fut jouée par les demoiselles de Saint-Cyr, en 1688, c'est-à-dire cinq ans avant la nomination à l'évêché d'Agen, on se trouverait en face d'un bel exemple de rancune tenace. Il est vrai que c'était une rancune féminine ! Quoi qu'il en soit, et peut-être pour toutes ces raisons, François Hébert ne semble pas avoir été fâché de trouver en ses souliers curiaux, dans cette nuit de Noël, l'évêché d'Agen<sup>2</sup>.

**En 1793**, mort de M. Fontaine qui s'exila à Rome et mourut en soignant les soldats français atteints par l'épidémie à Lubiano. (R)

**En 1795**, à *Vannes*, entre neuf et dix heures du soir, *Pierre-René Rogue* qui porte le viatique à un moribond, est arrêté par deux individus dont l'un est le protégé de sa mère. Notre confrère est conduit au département. Les membres du district qui sont précisément en séance, sont gênés de voir devant eux ce prêtre qu'ils connaissent bien. Ils lui conseillent de s'évader. "Mais, je ne puis le faire, sans vous compromettre", objecte René Rogue. Il leur demande simplement la permission de consommer les saintes espèces qu'il porte sur lui : "votre Dieu et mon Dieu", dit-il, et il se retire dans un coin de l'appartement. Tous les témoins, dit-on, s'agenouillent... Plus tard, Pierre-René Rogue, enchaîné, est conduit en prison<sup>3</sup>.

**En 1933**, arrestation de M. *Anselmo* à Liongtiang (Kiangsi). (R)

1) Coste I, p. 114

2) Emile Houth, in *Bulletin des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, 1943, p. 65 ;  
*Annales*, t. 66, pp. 437-438.

3) *Annales*. t. 99. pp. 503-504.